



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-14992>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-14992

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-95916

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 23130002100012

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13481

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Conception et coordination des animations du stand Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le Salon International de l'Agriculture 2025

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79950000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La consultation est lancée sous forme de procédure adaptée selon l'article R2123-1-1 du code de la commande publique. Le marché est à prix global et forfaitaire.

L'ensemble des prestations à prix global et forfaitaire du marché a été estimé à un montant total de 60 000 euro(s) HT par l'administration. La procédure pourra donner lieu à une négociation.

Cependant, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les prestations feront l'objet d'un marché unique. En application de l'article L 2113-11 du CCP, le choix de ne pas allouer ce marché est justifié par le motif suivant : - l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. En effet, la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence ou risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Date d'attribution : 18/12/25 Marché n° : 2025-0818 Chambre Régionale D'Agriculture Paca, 22 Avenue Henri Pontier, 13100 Aix-en-Provence Montant indéfini Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Montant du marché : 60 000 euro(s) Ht Conception et coordination des animations du stand Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le Salon International de l'Agriculture 2026. La durée du marché est fixée à 8 mois à compter de la notification du marché. Le marché et ses pièces constitutives sont consultables dans le respect des secrets protégés par la loi à L'Unité support et notifications : Bureau 519 - 5ème étage - Bâtiment Alpes 34, rue Sainte Barbe 13001 Marseille, sur prise de rendez-vous 72 heures avant Compétence juridictionnelle : tribunal administratif de Marseille : 31 rue Jean-François Leca 13002 Marseille Renseignements complémentaires : hôtel de Région Provence Alpes Côte d'Azur, Service des Marchés : 27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20 - tél : 04 91 57 51 52 -

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/02/2026**